



Association des Avocats-Stagiaires fribourgeois
Case postale 75
1701 Fribourg

Aux membres des Associations des
avocats-stagiaires francophones

Aux membres des Jeunes Barreaux
francophones

Aux membres des Ordres des avocats
francophones

Fribourg, le 12 décembre 2017

Journée de formation pour les avocats-stagiaires francophones

Mesdames, Messieurs,
Chers Confrères,

L'Association des Avocats-Stagiaires fribourgeois (AdAST) a l'honneur de vous inviter à la

« Journée de formation pour les avocats-stagiaires francophones »

qui aura lieu le **lundi 5 février 2018 à l'université de Fribourg, site Pérolles**, auditoire Joseph Deiss, Boulevard de Pérolles 90, 1700 Fribourg.

Cette journée a pour but d'offrir une formation supplémentaire pour les avocats-stagiaires concernés en leur présentant diverses nouveautés du droit, en particulier liées aux procédures civile, pénale et administrative. Il s'agit également d'une bonne occasion de réunir tous les avocats-stagiaires francophones du pays et de promouvoir les échanges.

Nous espérons que cette journée ne reste pas un évènement unique et qu'elle bénéficiera d'une place fixe dans les calendriers des Associations d'avocats-stagiaires et des Jeunes Barreaux francophones afin de devenir une Journée de formation et un point de rencontre annuel.

Le programme de cette journée de formation est le suivant :

08h30-09h00	Accueil et petit déjeuner
09h00-09h15	Discours de bienvenue, Président de l'Association des Avocats-Stagiaires fribourgeois
09h15-10h30	Procédure administrative : éléments clés pour l'avocat de l'administré Prof. Dr. LL.M. JEAN-BAPTISTE ZUFFEREY
10h30-10h45	Pause-café
10h45-12h00	La jurisprudence 2017 du Tribunal fédéral en matière de procédure pénale Prof. Dr. BERTRAND PERRIN
12h00-14h00	Pause de midi
14h00-15h15	Jurisprudence récente en procédure civile Prof. Dr. LL.M. FRANÇOIS BOHNET
15h15-15h30	Pause-café
15h30-16h45	Exécution forcée : nouveautés législatives et jurisprudentielles Prof. Dr. LL.M. MICHEL HEINZMANN
16h45-17h00	Discours de clôture et remerciements Président de l'Association des Avocats-Stagiaires fribourgeois
17h00	Apéritif

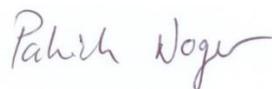
Les inscriptions doivent être communiquées à l'aide du bulletin d'inscription prévu à cet effet et annexé à la présente, et retournées à l'AdAst (cf. coordonnées sur le bulletin) jusqu'au 10 janvier 2018. Pour des questions d'organisation, les participants sont priés d'indiquer s'ils prendront le repas de midi à la mensa de Pérolles.

Les frais d'inscription sont de CHF 40.00 pour les avocats-stagiaires et de CHF 60.00 pour les avocats (CHF 30.00 resp. CHF 50.00 sans repas de midi). La finance d'inscription couvre l'ensemble des conférences, le petit déjeuner, la pause-café, le repas de midi et l'apéritif.

Dans la mesure où les avocats-stagiaires de certains cantons doivent fournir des attestations de participation à des séminaires et conférences, des attestations seront remises aux avocats-stagiaires intéressés à la fin de la journée (3 crédits VD, 4 attestations GE). Les personnes concernées sont priées de cocher la case correspondante dans le bulletin d'inscription.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, chers Confrères, à l'assurance de ma considération distinguée.

Au nom du Comité de l'Association des Avocats-Stagiaires fribourgeois



Patrick Noger
Président

Bulletin d'inscription « Journée de formation pour les avocats-stagiaires francophones »

Le formulaire est à renvoyer jusqu'au 10 janvier 2018 par courrier à AdASt, case postale 75, 1701 Fribourg ou par courriel à info@adast.ch. Les frais d'inscription sont également payables jusqu'au 10 janvier 2018.

L'inscription n'est valable que lorsque les frais de conférence ont été payés sur le compte postal de l'AdASt (Motif de paiement : JASF2018 ; CCP : 17-105857-2 ou IBAN CH92 0900 0000 1710 5857 2).

Les participants recevront une confirmation d'inscription après la réception du paiement ainsi que le lien vers la documentation des conférenciers.

✂

Madame Monsieur

Titre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

Affiliation :

Canton :

Je participe à la Journée de formation du 5 février 2018 :

OUI

Je participe au repas de midi à la mensa de Pérolles :

OUI (menu carné ; menu végétarien)

NON

Je souhaite recevoir une attestation de participation :

OUI

Signature :